


 mémoriser

 mot de passe
oublié?

 inscrivez-vous pour un accès

[Accueil](#)
[Photos](#)
[Reportages](#)
[Audio / Vidéo](#)
[Charts](#)
[Ajouter](#)

24H dans le Pacifique

Créé le : 06/03/2008 à 13:41

Le SPAC attaque les pirates et revendeurs de CD copiés

(Tahitipresse) - Le syndicat polynésien des auteurs et compositeurs (SPAC) est sur le pied de guerre. Il y a deux semaines, un grand magasin de Papeete s'est vu saisir des copies de CD de deux artistes locaux. Selon le syndicat, près de 300 copies seraient vendues de la sorte chaque mois. L'affaire fera très prochainement l'objet d'un référé devant le tribunal.



Annonces Google

Selon Théo Sulpice, le président du SPAC, qui veut "arrêter ce massacre", un producteur sans l'origine de ces copies de CD locaux. Les albums sont d'anciens succès qui ne sont plus exploités.

Le SPAC estime en outre que la SPACEM (Société Polynésienne des Auteurs Compositeurs Musique) ne remplit pas ses missions de contrôle. Théo Sulpice met également en cause "la gestion" de cette dernière.

Excédés par la situation qui n'évolue pas depuis trop longtemps selon eux, les artistes menent donc en justice un producteur et 25 magasins. La perte financière n'a pas été estimée, à gagner est important pour ces artistes qui ne vivent que de leurs musiques.

Toujours selon le président du syndicat, ces agissements mettraient de surcroît à mal les SPACEM. Pour chaque album sorti, l'achat d'un timbre de certification est en effet obligatoire, mais on voit jusqu'à falsifier le fameux sésame.

L'OPT (Office des Postes et Télécommunications), le propriétaire des droits des albums sera poursuivi. D'après Théo Sulpice, l'établissement devrait d'ailleurs se joindre au SPAC dans son combat. Le syndicat veut frapper fort pour arrêter ce trafic et ainsi protéger les artistes polynésiens.